



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1432

Convention entre la Ville de Lyon et l'Association culturelle France Hong Kong Limited, pour l'organisation d'un festival Lumières à Hong Kong à l'automne 2016.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1432 - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON ET L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCE HONG KONG LIMITED, POUR L'ORGANISATION D'UN FESTIVAL LUMIERES A HONG KONG A L'AUTOMNE 2016. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon a été contactée par l'Association Culturelle France Hong Kong Limited qui souhaite commander à la Ville de Lyon des prestations d'aide à la programmation du fait de son savoir-faire en termes d'organisation d'événement lumière et de l'image et de la notoriété de la Fête des Lumières, en vue de la réalisation de l'événement « Hong Kong Fête des Lumières » dont la première édition est prévue pour le quatrième trimestre de l'année 2016.

A ce titre, la convention jointe au rapport détaille les missions des équipes de la Fête des Lumières de la Ville de Lyon en termes d'assistance à la programmation, ainsi que le prix de vente de ces éléments et les modalités de réalisation des engagements.

Dans le cadre de cette assistance à la programmation, la tarification globale et forfaitaire pour l'exécution de ces aspects est évaluée à 20 000 €.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La convention d'aide à la programmation susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Culturelle France Hong Kong Limited, pour la réalisation de l'événement « Hong Kong Fête des Lumières », est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3. Les recettes perçues seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2015, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit 78821, imputation 7788 – 024 – 77.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN